

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 06 AOÛT 2020

L'an deux mille vingt, le 06 août à 19h30, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du conseil de la commune de Chavroches, sous la présidence de Jean-François TOCANT, Maire,

Présents : MM. Didier BION, Robert CHERASSE, Alain RATINIER, Jean-Maurice ROY, Patrick THOUVENIN, Jean-François TOCANT

Mme Nadine WUILLEMIN

Excusés : Benjamin SUREAU, Caroline COMMERE, Isabelle REFFAY, Julie VAN BELLINGHEN

Secrétaire de séance : Nadine WUILLEMIN

Date convocation : 30 juillet 2020

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

30_2020 : BUDGET AUBERGE : Avenant n°1 : Lot 1 : Gros Œuvre et Lot 3 : Couverture Etanchéité Bardage

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors des réunions de chantier du 17 juin et du 22 juillet dernier, il a été vu avec les entreprises VAUDELIN et SANI-THERMIQUE que des travaux supplémentaires devaient être effectués sur la partie logement.

L'entreprise VAUDELIN doit modifier l'ouverture dans le couloir dégagement du Logement T4 et mettre en place de fers de soutien des solives dans le mur et un renfort de solivage en remplacement de la cloison. Le devis s'élève à 505.00€ HT.

L'entreprise SANI-THERMIQUE doit remplacer les chenaux et les noues contre le mur de la maison « Foret ». Le devis s'élève à 3 760.00€ HT.

Après délibérés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'accepter les devis des entreprises VAUDELIN et SANI-THERMIQUE pour un montant respectif de 505.00€ HT et de 3 760€ HT ;**
- **d'autoriser Monsieur Jean-François TOCANT, Maire de la commune de Chavroches, à signer les avenants concernant ces travaux.**

31_2020 : Délibération modifiant les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2020-2021

Monsieur le Maire informe que les Maires des communes du RPI ont décidé d'augmenter les tarifs de la cantine scolaire de 5%.

Les tarifs suivants sont proposés :

- Repas Enfant : 2.67 Euros
- Repas adultes intervenants pendant le service, apprentis, stagiaires : 3.99 Euros
- Repas Instituteur, Personnel de l'éducation nationale : 7.76 Euros
- Repas Employés Communaux : 5.91 Euros

Après délibérés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'accepter les tarifs proposés ci-dessus pour la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2020.**

32_2020 : Délibération créant une régie pour la vente du livre « Chavroches au XVIe et en 1900)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le livre de Michel VALETTE sur l'histoire de la commune a été imprimé. Il convient de créer une régie afin d'encaisser le produit de la vente des livres « Chavroches au XVIe siècle et en 1900 ».

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R 1617-1 à R 1617-18 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs ;

Considérant la nécessité d'encaisser régulièrement le produit de la vente de livres ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

Article 1. Il est institué une régie de recettes pour l'encaissement des produits suivants : livre « Chavroches au XVIe siècle et en 1900 »

Article 2. Cette régie est installée à Mairie de Chavroches 2 montée du château 03220 CHAVROCHES

Article 3. Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 300 euros.

Article 4. Le régisseur doit verser la totalité des recettes encaissées dès que le montant de l'encaisse atteint le maximum fixé lors de sa sortie de fonction.

Article 5. Le Régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur.

Article 6 ; Le régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité annuelle.

Article 7. Le montant du livre est fixé à 15€.

Article 8. Le régisseur sera désigné par arrêté de Monsieur le Maire sur avis conforme du comptable.

33_2020 : Délibération désignant les commissaires pour la CCID

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que suite au renouvellement du conseil, les membres de la CCID doivent être renouvelés. Il faut proposer aux services fiscaux 24 commissaires parmi lesquels seront choisis 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

BOUCAUMONT Rodolphe	CORRE Anthony	JARDIN Josiane	TOCANT Odette
RACHIELE Bruno	TALON Gilles	RATINIER Odile	HENRIQUES Laurence
GAMET Gérard	CHASSOT Stéphanie	BERDIN Sergine	CHOPIN Jean-Paul
MURAT Anne-Lise	VIROT Marcel	PINEAU Jocelyne	PERARD Arlette
VALETTE André	TERRYN Hervé	PEGORARO Mickaël	LAPRADE Christian
FLOQUET Solange	LAFAYE Jean-Paul	PERRIN Françoise	THEVENON Roger

Après délibérés, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- **Décide de proposer les noms ci-dessus afin que les services fiscaux désignent les membres de la Commission Communale des Impôts Directs de la commune.**

34_2020 : Délibération nommant les membres de la commission électorale

Monsieur le Maire informe que suite au renouvellement des assemblées délibérantes il convient de renouveler la commission électorale de la commune.

- Représentant TGI : Marcel VIROT
- Représentant de l'administration : Albertine BARRAY
- Conseiller municipal : Didier BION

Après délibérés, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- **Accepte la mise en place de la commission électorale de la commune telle que mentionné ci-dessus.**

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mise en place alarme incendie Cantine scolaire

Monsieur le Maire informe que des devis ont été demandés afin de mettre en place une alarme incendie à la cantine.

BOURBON'NET

Monsieur le Maire informe que la Bourbon'net, véhicule informatique, du Conseil Départemental sera présente à Chavroches le Jeudi 03 septembre 2020 de 9h30 à 16h30 à la salle polyvalente. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres.

RECAPITULATIF

28_2020 : BUDGET AUBERGE : Avenant n°1 : Lot 1 : Gros Œuvre et Lot 3 : Couverture Etanchéité Bardage

29_2020 : Délibération modifiant les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2020-2021

30_2020 : Délibération créant une régie pour la vente du livre « Chavroches au XVIe et en 1900 »

31_2020 : Délibération désignant les commissaires pour la CCID

32_2020 : Délibération nommant les membres de la commission électorale

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES *Mise en place alarme incendie Cantine scolaire* **BOURBON'NET****SIGNATURES**

Jean-François TOCANT	
Isabelle REFFAY	ABSENTE
Jean-Maurice ROY	
Didier BION	
Nadine WUILLEMIN	
Benjamin SUREAU	ABSENT
Patrick THOUVENIN	
Caroline COMMERE	ABSENTE
Alain RATINIER	
Robert CHERASSE	
Julie VAN BELLINGHEN	ABSENTE